



# POLITIQUE DE DEVELOPPEMENT DURABLE

## GROUPE EOL





Consciente des impacts de son activité industrielle sur l'environnement, EOL s'est engagée, depuis plusieurs années, dans une démarche environnementale et durable.

La société a établi et mis en œuvre un Système de Management de l'Environnement qui tient compte du cycle de vie des produits mais également des attentes des parties prenantes afin d'améliorer de façon continue ses performances environnementales.

La politique d'EOL s'articule autour de 4 engagements principaux :

- Le respect des obligations réglementaires légales et tout autre obligation relative aux certifications.
- L'amélioration de ses performances environnementales autour de 4 axes prioritaires :
  - La gestion et réduction des déchets
  - La prévention et la réduction de toute source de pollution
  - La rationalisation des consommations énergétiques et matière
  - L'impact environnemental des produits tout au long de leur cycle de vie
- L'intégration de l'économie Circulaire dans ses modes de production et dans son développement produit.
- La sensibilisation et la formation à la démarche de développement durable non seulement du personnel mais également des sous-traitants, fournisseurs et transporteurs.

Le succès de cette démarche se traduit déjà par l'obtention de plusieurs certifications environnementales telles que PEFC, NF ENVIRONNEMENT, NF OFFICE EXCELLENCE CERTIFIÉE et ISO 14001 qu'EOL s'engage à maintenir et à développer.

Directeur Général  
Arnaud Barral